



COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 31 AOÛT 2022

Convocation : 24 août 2022
Affichage : 7 septembre 2022

Étaient présents : Jean-Luc Point, Gérard Collet, Françoise Thomas-Collet, Christian Bory, Alain Servaes et Roger Boismureau.

Absents excusés : Laetitia Poulter donne pouvoir à Jean-Luc POINT, Dominique Martinet donne pouvoir à Roger Boismureau, Joëlle Charieau et Delphine Rousseau

Secrétaire de séance : Gérard Collet.

Approbation du CR du CM du 18 juillet 2022

Le maire informe les conseillers qu'à compter du 1^{er} juillet 2022, le CR n'est plus signé que par lui-même et la/le secrétaire de séance.

Le CR est réputé accepté s'il n'y a aucune objection lors de la séance suivante.

Vente de la Résidence Ranger

Le maire présente 2 offres écrites pour un prix « net vendeur » très comparable et dont le montant est supérieur aux conditions minimales fixées lors du conseil du 22 juillet 2022.

Après débat et tour de table, le conseil à la majorité (7 voix pour – 1 abstention) accepte la proposition FIOCCHI/SAMAR.

Demande d'exonération de la taxe foncières pour un jeune agriculteur

Les jeunes agriculteurs qui s'installent peuvent bénéficier d'une exonération, pendant 5 ans, de la part communale de la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

A l'unanimité, les membres du conseil votent cette exonération.

Travaux Grande rue : résultats de l'appel d'offre pour un BE

Le maire présente et commente les résultats de l'analyse d'ID 79, complétés par ceux des membres de la commission Appel d'offres ayant reçu les BE présentant les 3 meilleures offres.

Le maire précise que la notion de « moins disant » a été supprimée depuis avril 2019 pour être remplacée par la notion de « mieux disant »

Après échanges et tour de table, à la majorité (7 voix pour – 1 abstention) le conseil retient la proposition du BE BETG 16 ayant le meilleur mémoire technique.

Avis des communes sur la stratégie du Projet de territoire Mellois en Poitou 2030

Le dossier décrivant la stratégie de Mellois en Poitou a été transmis aux élus le 24 août 2022.

Le conseil sera appelé à donner son avis au plus tard le 15 octobre 2022.

Désignation d'un élu référent de l'inventaire des zones humides et du maillage bocager

Jean-Luc Point présente sa candidature. A l'unanimité, elle est acceptée

Plus n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 h.

Le secrétaire de séance